

# Interview avec Saleh O. Hanena

## " L'isolement en prison fut la plus riche expérience de ma vie."

*L'ex-commandant Saleh Ould Hanena, a recouvré la liberté grâce à la mesure d'amnistie générale décidée par le Président du CMJD. Arrêté le 9 octobre 2004 et condamné à perpétuité suite au putsch manqué des 8 et 9 juin 2003, il aura passé près d'une année en prison, dans une cellule individuelle. Déjà en l'an 2000, il avait été radié de l'armée suite à une première tentative de coup d'Etat manqué en novembre de cette même année. A sa sortie de prison, nous l'avons rencontré. Interview.*

**Nouakchott Info :** Comment avez vous accueilli la décision d'amnistie vous concernant et quel commentaire en faites vous?

**Salah O. Hanena :** Nous étions heureux de la décision de libération, mais elle ne nous a pas surpris, car nous avions compris qu'elle serait un des résultats naturels de l'action menée par les officiers à l'aube du 03 Août,

lorsqu'ils ont renversé l'ancien régime.

**NI :** Y avait-il dialogue ou coordination entre vous et le CMJD avant votre libération ?

**S.O.H :** Nullement ! Et jusqu'à présent il n'existe aucune coordination entre nous et le CMJD

**NI :** Comment avez-vous appris le renversement de Ould Taya ?

**S.O.H :** Nous l'avons appris par voie de médias, particulièrement la RFI. Et nous nous attendions en effet à sa destitution car c'était un régime en fin de règne dont la chute ne nous a pas surpris.

**NI :** On se souvient qu'en l'an 2000 vous aviez été accusé de tentative de putsch, puis arrêté et radié du corps de l'armée. Qu'elles étaient les circonstances réelles de cet événement à l'époque ?

**SOH :** Ce qu'il y a eu en l'an 2000, c'est que nous avons pensé à exécuter un coup d'Etat. Un des membre du groupe nous avait dénoncé. Nous avons pu quand même sauvegarder les secrets de l'organisation et ses fondements. A l'époque, trois officiers membres seulement ont été radiés et l'organisation n'a pas été affectée par cela, ce qui nous a permis par la suite, de continuer dans la même lancée.

**NI :** Avez-vous mis en place une organisation au sein de l'armée et sous qu'elle appellation ?

**SOH :** En vérité, le contexte sécuritaire de l'époque ne permettait pas la création d'une organisation au sens strict du terme mais nous avons tenté de constituer des cellules dont le nombre ne dépassait guère 2 personnes



par cellule et en permanence, ainsi de suite. Nous ne lui avons pas donné une appellation, car de telles choses sont formelles pour nous. Ce qui nous importait, c'était de trouver des hommes répondant aux critères d'intégrité, d'honnêteté et de discipline. Partant de là, nous avons pu constituer une structure informelle, quant à sa dénomination elle ne nous préoccupait pas.

**NI :** A quel moment l'organisation avait-elle décidé d'agir ?

Suite de la page 1

## Interview avec Saleh O. Hanena

*" L'isolement en prison fut la plus riche expérience de ma vie. "*



**SOH :** Nous sommes parvenus à la conclusion que le pouvoir ne pouvait être balayé que par un coup d'Etat militaire et ce juste après l'élection présidentielle de 1997, avec ce qu'elle a comporté comme fraude à tous les niveaux.

**NI :** avant la tentative du 08 juin 2003, aviez-vous une coordination avec les civils ?

**SOH :** Nous n'avons jamais été en relation avec un quelconque civil.

**NI :** comment avez-vous tissé des relations avec les civils après l'échec de votre tentative du 08 juin, notamment avant de quitter le pays et dans les conditions difficiles à ce moment ?

**SOH :** Comme on dit, l'improvisation naît du besoin. Après nous être cachés, le soir de l'échec de la tentative, seul le contact avec les civils était possible. Nous avons compté sur les relations de confiance personnelles et d'amitiés. Nous avons donc pris contact avec quelques civils et avons traité avec eux sur les mêmes bases et ce fut le début de la création d'une aile civile de l'organisation.

**NI :** Y a-t-il un rapport entre la tentative du 08 juin et l'arrestation des islamistes à la même période ?

**SOH :** Nullement ! Il n'y avait aucun rapport entre les deux événements. Mais notre analyse de la situation était que le régime a entraîné le pays vers une impasse car les arrestations dans le milieu des islamistes étaient injustifiées et rentrait dans le cadre de la politique du pouvoir qui cherchait à bloquer toute action politique.

**NI :** Comment expliquez-vous l'absence de coordination entre vous et les islamistes alors que la majorité des civils arrêtés avec vous appartenaient à cette mouvance ?

**SOH :** Je ne crois pas qu'ils étaient tous islamistes. Il y avait peut-être deux ou trois personnes qui pouvaient être considérés islamistes, bien que nous ne connaissions pas leur véritables orientations idéologiques. Mais il y avait avec nous des hommes de l'extrême gauche communistes et de l'extrême droite nationalistes négro-africains. Etaient avec nous également des hommes d'autres mouvements tels que El

Hor, à l'exemple de Breika O. M'bareck, entre autres. Donc des hommes de divers horizons politiques et nous nous considérons représentatifs du microcosme politique mauritanien.

**NI :** il existe encore une zone d'ombre au sujet du décès de l'ancien chef d'Etat Major de l'Armée feu, Mohamed Lemine O. N'diayee, la matinée du 08 juin 2003. avez-vous des informations sur les circonstances de sa mort ?

**SOH :** Je n'ai personnellement aucune information à ce sujet. Je suis rentré à l'Etat Major le matin alors qu'il était déjà décédé et j'en fus informé après mon arrivée. Ne peux donc répondre à cette question que celui qui se trouvait là au moment des faits. Seulement d'après les indices que nous possédons, son assassinat ne peut avoir été exécuté que par ceux qui avaient en charge la sécurité du chef d'Etat Major.

**NI :** Vous avez dit, lors de votre procès que vous étiez venu à l'Etat Major pour rencontrer feu Ould N'diayane mais que vous avez trouvé qu'il a été tué, que vouliez-vous de lui ?

**SOH :** Nous avions une position de principe à son égard et le considérons apte à participer à la période transitoire. Nous voulions donc lui proposer d'être chef de l'Etat durant la période transitoire.

**NI :** Vous et vos compagnons n'aviez pas encore accédé à des grades supérieurs à celui de commandant, pensiez-vous que les officiers supérieurs allaient accepter le fait accompli ?

**SOH :** Ils l'avaient effectivement accepté et tous ceux qui se trouvaient à l'Etat Major furent embarqués à bord d'un véhicule et transportés au siège du Bataillon des Blindés où ils s'empressaient d'exécuter les ordres. Donc nous n'avions absolument pas un problème dans ce sens.

**NI :** Vous êtes personnellement rentré au Palais présidentiel le 08 juin au soir, qu'y avez vous trouvé ?

**SOH :** De simples sentinelles auxquelles nous avons demandé de jeter les armes. Elles se sont exécutées.

**NI :** Etes-vous allés du côté des bureaux ou du domicile présidentielles ?

**SOH :** Nous sommes allés du côté du domicile, nous n'y avons trouvé personne et l'avons laissé tel quel.

**NI :** Qu'est ce qui vous a empêché d'utiliser la radio et la télévision pour faire un discours annonçant la maîtrise de la situation, surtout que vous l'avez maîtrisé durant toute la journée ?

**SOH :** Nous n'avons pas trouvé de technicien capable de faire fonctionner les appareils. Nous avons placé des sentinelles à la Radio et à la Télévision mais il n'y avait personne qui sache utiliser les appareils ni à la télévision, ni à la radio.

**NI :** Pourquoi n'avoir pas pris contact avec les médias internationaux pour annoncer le contrôle de la situation ?

**SOH :** Nous l'avons tenté. J'ai moi-même pris contact avec la chaîne Aljazeera, aux environs de six heures du matin en leur fournissant quelques informations. Ils m'ont promis de rentrer en contact avec moi mais ne l'ont pas fait. J'avais compris que c'était certainement à cause d'un encombrement réseau à l'époque.

**NI :** le 08 juin au soir, lorsque vous avez fait mouvement pour exécuter le putsch, aviez-vous une liste de votre futur comité militaire ou du gouvernement qui devait gérer les affaires ?

**SOH :** Nous ne pensions pas instituer un comité militaire, mais allions seulement destituer le président et pensions à deux options : la première confier à feu Mohamed Lemine Ould N'diayane la charge de chef de l'Etat et la seconde, mettre en œuvre les dispositions de la constitution qui prévoient que le Président du Sénat supplée provisoirement le président de la république, la convocation de l'ensemble des partis politiques pour mettre en place un gouvernement où ne siège aucun militaire.

**NI :** Durant votre exil, le pouvoir vous a accusé de connivence avec la Libye et le Burkina, qu'en est-il exactement ?

**SOH :** Ce ne sont là que des mensonges. Nous n'avions aucun rapport avec l'un de ces deux pays mais avions des contacts auprès d'individus tels que Limam Chafii et d'autres.

**NI :** Vous étiez connu pour avoir épousé à une époque l'idéologie nassérienne, êtes vous toujours partisan de cette idéologie ?

**SOH :** A mon avis l'époque des années soixante et soixante dix appartient désormais à l'histoire et les enseignements tirés de cette époque furent une expérience que l'on peut étudier du point de vue historique mais on ne peut la transposer au vingt et unième siècle.

**NI :** Pendant votre exil vous aviez composé avec l'organisation " conscience et résistance " qui est un mouvement de gauche, puis avec les islamistes. Lequel de ces deux mouvements était plus proche de vous ?

**SOH :** Nous avons toujours voulu traiter au même pied d'égalité tout le monde et ce pour une raison simple : nous ne nous occupons pas des arrières pensées politiques des personnes, car nous n'avions pas à ce moment un projet politique précis mais l'objectif principal que nous avions était de renverser le pouvoir et d'ouvrir l'horizon devant les acteurs politiques pour la construction d'un projet politique pour le pays et nous n'avions pas l'intention d'être partie à ce projet.

suite en P.7

NI : Aujourd'hui, le rêve de renverser le pouvoir de Ould Taya, pour lequel vous vous étiez mobilisés, s'est réalisé, allez-vous vous retirer de l'action politique ?

SOH : Nous n'allons certainement pas nous retirer de l'action politique, car nous sommes une partie de ce peuple et contribueront selon nos possibilités à la construction de son avenir.

NI : Actuellement d'aucuns parlent de deux scénarios possibles pour " les cavaliers du changement " que vous dirigez : ou bien vous constituez un parti politique ou alors vous rejoignez l'un des partis politiques existant et particulièrement le RFD, dirigé par Ahmed O. Daddah ou le PCD, composé d'une majorité d'islamistes. Lequel de ces deux scénarios est le plus proche de la réalité ?

SOH : Jusqu'à présent, je ne vois pas que l'un des deux soit proche de la réalité. Ceci demande du temps, car il faut étudier la scène politique et nous concerter. Nous ne sommes pas pressés et In Chaa Allah, nous adopterons la position qu'il faut au moment qu'il faut.

NI : Vous avez sans doute remarqué que lorsque votre tentative du 08 juin 2003 a échoué, les populations sont descendues dans la rue pour la condamner et soutenir Ould Taya, que pratiquement les mêmes personnes sont redescendues dans la rue pour encourager le CMJD. Qu'elle lecture faites-vous de ce tableau comportant plusieurs contradictions ?

SOH : C'est exactement contre une telle dérive à laquelle sont soumises les populations que nous avions décidé de renverser le pouvoir. Le peuple mauritanien a été endoctriné dans cette culture de fumisterie et de mensonge au point que cette mentalité s'est imposée sur la scène publique.

NI : Durant le procès, certains de vos compagnons ont dénoncé des cas de torture. Envisagez-vous l'ouverture d'un dossier pour la poursuite des auteurs de tels actes ou alors de tourner la page ?

SOH : Nous croyons à l'adage qui dit : " que dieu pardonne les fautes du passé " " Afa Allahou Amma Salaf ".

NI : Vous avez vécu l'expérience d'un mois d'isolement en prison, comment y passiez-vous vos journées ?

SOH : Pour moi, ce fut l'expérience la plus riche de mon

existence. J'ai pu réfléchir calmement et lire ce que je ne lisais pas dans des conditions normales. En somme mon programme quotidien était très chargé.

NI : Avez-vous éprouvé un jour du regret pour ce que vous avez fait ?

SOH : Non, je ne l'ai jamais regretté et n'ai pas hésité une seule fois.

NI : Pendant toute la période d'emprisonnement isolé, aviez-vous un contact avec le monde extérieur ?

SOH : Il nous arrive parfois d'avoir droit au téléphone, à un poste radio et dernièrement nous recevions des journaux. C'était là notre unique contact avec le monde extérieur.

NI : Le CMJD a promis d'organiser des élections présidentielles et parlementaires dans deux ans. Auquel des deux scrutins envisagez-vous vous porter candidat ?

SOH : Jusqu'à présent, je n'envisage pas de me porter candidat, ni pour l'un ni pour l'autre des scrutins. Mais en fin de compte je me mets à la disposition du peuple mauritanien et mes compagnons qui ont participé avec moi à cette expérience. Ce que je peux dire maintenant, c'est que nous nous rencontrerons et nous concerterons ultérieurement, pour voir ce qui est plus bénéfique pour le pays.

NI : A y regarder de près, la majorité des membres actuels du CMJD sont les mêmes officiers ayant contribué à l'échec de votre tentative. Comment entendez-vous composer avec cette réalité ?

SOH : Oui, ils y ont contribué conformément à ce que leur dicte leur devoir et ce qu'il ont fait n'était pas un mal en soi. A l'époque, nous ne les avions pas contacté, en conséquence ils n'avaient pas d'autres choix que celui d'accomplir leur devoir et ceci n'a rien d'anormal.

NI : Avez-vous quelque chose à dire à Ould Taya, maintenant qu'il n'est plus au pouvoir ?

SOH : Je souhaite qu'il demandé le pardon à Allah, pourvu que cela le serve face à ce qu'il a commis contre lui-même et contre son peuple.

NI : Pouvez-vous nous donner un minimum d'informations sur les détails du plan de la tentative du 08 juin et pourquoi elle a échoué ?

SOH : Le sujet est très compliqué et je pense que le moment n'est pas propice pour son évocation car ceci pourrait toucher des hommes encore sous service militaire qui ne souhaiteraient pas que soient évoqués des sujets pouvant toucher à leurs intérêts personnels.

NI : Le 08 Août 2004, on a annoncé l'échec d'une tentative de putsch que vous aurez tenté à partir de l'étranger. Etait-ce vrai ?

SOH : C'est vrai, il y avait une tentative de renverser le pouvoir, entre le 15 et 30 Août 2004.

NI : Votre retour au pays, vous et le capitaine Abderrahmane O. Mini en septembre 2004, était-ce pour exécuter une autre tentative de coup d'Etat ou seulement pour prospecter le terrain, comme il a été déclaré lors du procès ?

SOH : Oui, nous étions revenus pour exécuter le plan d'une tentative de coup d'Etat.

NI : Qu'elle était le moment choisi pour cette tentative ?

SOH : Nous devions l'exécuter dès que les conditions le permettaient

NI Quel avenir pour " les cavaliers du changement " ?

SOH : Leur avenir est d'adhérer à l'action politique sous l'empire du droit et de la légalité.

PROPOS RECUEILLIS PAR  
MOHAMED MAHMOUD O.  
ABOULMAALI

## Sit in des familles des islamistes restés en prison

Les familles des islamistes emprisonnés ont rendu public un communiqué, ce 3 septembre 2005 dans lequel elles affirment avoir constaté avec tristesse et consternation que sur les 45 détenus islamistes, 21 demeurent encore dans les geôles de la prison. Ces familles rappellent que les leurs ont été emprisonnés sur la base d'accusations non fondées, et jusqu'à preuve du contraire, aucunes d'elles n'a été confirmée les enquêtes. Par conséquent, elles demandent au Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie de les libérer afin de jouir de l'ensemble de leurs droits.